

**RAPPORT FINANCIER 2012**  
**« réalisé 2012 » & « budget prévisionnel 2013 »**

**\*\*\*\* Année 2012 \*\*\*\***

Le compte de résultats de notre Association se traduit en 2012 par un état positif de 7 814 €, alors que nos pertes 2011 et 2010 totalisaient 4 831 €.

Nos réserves remontent, mais elles demeurent encore insuffisantes. Le dernier trimestre 2012 a notamment contraint l'ADA à faire appel à des emprunts : une association amie et cinq bénévoles y ont répondu. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

En 2012, notre budget a également connu une présentation différente des années précédentes. Pour la première fois en effet, nous avons intégré la Convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble depuis 2003.

- De 2003 à 2011, le CCAS versait, via l'ADA, à chaque adulte primo-arrivant un secours exceptionnel pour faciliter ses premières démarches.
- En 2012, le CCAS a décidé de nous verser cette aide globalement en début d'année, à charge pour l'ADA d'en assurer la gestion. En outre, le CCAS nous a confié la gestion des frais de transports pour les convocations aux entretiens à l'OFPRA qui ne sont pas prises en charge par la Plateforme et pour toutes les convocations aux audiences CNDA.

La nouvelle Convention a institué bien entendu une somme limite dans ces deux actions et l'ADA fournit mensuellement les justificatifs de ces dépenses. Elle a cependant permis à l'ADA de mieux assurer les transports aller-retour des demandeurs d'asile convoqués à l'OFPRA et à la CNDA.

**Les charges : réalisées 2011: 74.7 k€ - budgétisées 2012 : 86.5 k€ - réalisées 2012 : 111.9 k€  
Soit + 29 % -**

*Total des Charges avec la Convention CCAS = 131.4 k€*

Quelques postes ont connu une forte augmentation s/2011 :

**Traductions : + 15.50 %** - Les récits parfois complexes des demandeurs nécessitent des entretiens longs et répétés. Près de 70 % des demandeurs ne sont pas francophones.

**Transports : + 71 %** - Nous avons assuré, grâce à l'aide du CCAS, les allers-retours Paris, alors qu'en 2011, nos finances se limitaient à l'aller-simple. Il faut cependant noter les convocations à délai court de l'OFPRA qui n'a pas permis, dans la plupart des cas, de bénéficier de tarifs réduits de la SNCF.

**Frais Postaux** : ils ont plus que doublé (+ 163 %) en raison des nombreuses lettres suivies pour envoyer le dossier d'aide juridictionnelle, ainsi que de l'obligation nouvelle de la Poste quant au règlement des courriers « à faire suivre ».

**Honoraires du chargé de mission (+ 29%)** - l'ADA poursuit sa volonté de reconnaître plus justement les services précieux et indispensables qu'elle reçoit d'Olivier Tirard-Collet.

**Les charges de personnel** apparaissent pour la première fois dans les comptes de l'ADA (10 K€) et concernent 2 embauches de Fanny Braud :

- Le premier en CDD à 56% TP en mars/avril 2012, pour un premier Observatoire de l'Asile en Préfecture,
- Le second, également en CDD à 80% TP d'août 2012 à Janvier 2014.

Ces deux contrats sont liés au projet « Observatoire Départemental de l'Asile », développé dans notre rapport d'activité.

**Les produits : réalisés 2011 : 70.5 k€ - budgétisés 2012 : 87.5 k€ - réalisés 2012 : 119.8 k€  
Soit + 37 %**

*Total des Produits avec la Convention CCAS = 139.3 k€*

**L'Etat** : comme les années précédentes, notre demande est demeurée sans réponse. La mise en place d'une Plateforme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile lui a paru sans doute suffisante ; si elle a permis à l'ADA de se libérer d'un travail administratif qui revient normalement aux travailleurs sociaux, l'Etat semble vouloir ignorer tout le travail que l'ADA assure dans le suivi des parcours des demandeurs d'asile (cf. notre rapport d'activité 2012)

**Les Collectivités Territoriales (La Région R.A., le Conseil Général, la Metro, les Communes de Grenoble, de Crolles, la Communauté des Communes du Grésivaudan et quelques communes de l'Isère) ainsi que les Associations amies (Diaconat Protestant, Secours Catholique, ODTI, Amnesty International, Cimade et LDH)** : ont poursuivi leur fidèle soutien à l'ADA.

La **Région Rhône-Alpes** a en outre contribué financièrement à hauteur de 10 k€/an à l'embauche précitée dans le cadre de l'Emploi-Tremplin mis en place par Pôle-Emploi. Les Associations **Médecins du Monde** et **l'Institut DLH du Barreau de Grenoble** nous ont aussi apporté une aide ponctuelle très appréciée dans ce domaine.

La Convention tripartite avec **l'Université Stendhal** a été reconduite en 2012 (cf. rapport d'activité).

**Adhésions** : sensiblement le même nombre d'adhérents (105 contre 106 en 2011) mais la majoration de la cotisation passée de 15 € à 20 €/personne a augmenté notre recette de 32 %.

**Dons** : Ils ont été exceptionnellement importants (+ 49 % s/2011) grâce notamment à un don privé de 3000 € qui a permis à l'ADA de financer entièrement la première embauche du printemps 2012. Cette personne a eu de surcroît la modestie de l'accorder de manière anonyme. Qu'elle en soit cependant très sincèrement remerciée.

***Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs de leur contribution à maintenir l'ADA dans son activité essentielle pour la reconnaissance des droits des demandeurs d'asile dans notre Département.***

### **\*\*\*\* Perspectives Année 2013 \*\*\*\***

#### **Les charges : budgétisées : 150 k€, soit + 14 % s/réalisé 2012**

Malgré une baisse de 24 % du nombre de primo-arrivants en 2012 sur 2011, et compte tenu des incertitudes constantes dans ce domaine, nous maintenons une prévision de nos charges variables de fonctionnement identique au réalisé 2012 (70 k€).

Par contre, nos prévisions de charges de personnel sont pratiquement doublées (+ 107 %) car elles se poursuivent en 2013 pour la totalité de la période (12 mois contre 7 mois en 2012) et les charges liées aux cotisations sociales risquent de connaître aussi une évolution à la hausse.

Les honoraires du chargé de mission sont majorés de 10 % par rapport au réalisé 2012.

#### **Les produits : budgétisés : 150 k€ soit + 8 % s/réalisé 2012**

Nous sommes moins optimistes dans ce domaine que les années précédentes. Le contexte morose général et les difficultés que risquent de rencontrer nos différents financeurs nous conduisent à la prudence.

Nous nous obstinons à solliciter de l'Etat une subvention à hauteur de 5 k€, en raison notamment du service rendu par l'ADA qui devrait être reconnu.

L'aide de la Région Rhône-Alpes devrait se poursuivre dans le cadre de l'emploi-tremplin, mais l'avenir financier reste incertain quant à la pérennité de cette action.

\*\*\*\*\*

## ADA-BUDGETS : prévision 2012 & réalisé 2012 -- prévision 2013

	prévision 2012	%	réalisé 2012	%	prévision 2013	%
<b>1. Comptes de charges</b>						
60- ACHATS	45 000	52%	67 405	51%	69 800	47%
60.1- achats de prestations						
- traduction	16 000		20 952		25 000	
- transports (OFRA, CNDA)	25 000		43 088		40 000	
60.2- fourniture et petits équipements	3 000		2 642		3 000	
60.3- fourniture administratives	1 000		723		1 800	
61- SERVICES EXTERIEURS	500		203		305	
61.1- assurances	200		203		205	
61.2- documentation	300		0		100	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	29 500	34%	29 873	23%	35 970	24%
62.1- honoraires chargé de mission	24 000		24 000		26 400	
62.1.1- honoraires formation bénévoles					1 500	
62.1.1- indemnités stagiaire	2 500		2 616		2 600	
62.2- déplacements - formation	500		199		350	
62.3- téléphone	2 000		1 812		2 000	
62.4- frais postaux ADA	400		1 166		3 000	
62.5- services bancaires	100		80		120	
64- CHARGES DE PERSONNEL	5 000	6%	8 990	7%	18 600	12%
64.1- Rémunération chargée avril - mai			2 356			
64.2- Rémunération chargée août - décembre	5 000		6 634		18 600	
65- AIDES DIRECTES AUX DEMANDEURS	6 500	8%	24 995	18%	25 400	17%
65.1- aides pour transports locaux	1 500		1 405		2 000	
65.2- aides pour expédition postale	2 500		2 236		2 500	
65.3- aides exceptionnelles	2 500		1 844		900	
65.4- aides financées par CCAS			19 510		20 000	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>86 500</b>	<b>100%</b>	<b>131 466</b>	<b>100%</b>	<b>150 075</b>	<b>100%</b>
<i>mise à disposition des locaux</i>	1 420		1 420		1 400	
<i>personnel bénévole</i>	47 465		47 465		48 000	
<b>Total général</b>	<b>135 385</b>		<b>180 351</b>		<b>199 475</b>	
<b>2. Comptes de produits</b>						
74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	49 000	56%	97 497	70%	119 500	80%
74.1- Etat	10 000		0		5 000	
74.2- Région RA - action ville	6 000		6 000		7 000	
74.3- Région RA - Emploi-Tremplin			4 167		10 000	
74.4- Région RA- formation bénévoles	2 000		2 000			
74.5- Conseil Général Isère	15 000		14 000		15 000	
74.6- Métro - SMTC	3 000		3 000		3 500	
74.7- Ville de Grenoble	8 000		8 000		8 000	
74.8- Com <sup>ité</sup> des Communes du Grésivaudan			2 000		2 000	
74.8- Autres collectivités territoriales	5 000		3 120		3 000	
74.9- CCAS Grenoble Convention - Train			35 700		40 000	
74.10- CCAS Grenoble Convention - Aide aux DA			19 510		20 000	
74.11- Métro - Emploi-Tremplin					6 000	
75- AUTRES PRODUITS GESTION	38 500	44%	41 155	30%	30 300	20%
75.1- Adhésions	1 500		2 100		2 000	
75.2- Dons individuels	7 500		7 085		5 000	
75.3- Dons individuels dédiés			3 700			
75.4- Apports associations amies						
- Secours Catholique	8 000		8 008		8 000	
- Diaconat Protestant	9 000		10 321		9 000	
- Cimade	2 000		1 000		100	
- ODTI	2 500		2 000		2 000	
- Amnesty International	1 500		2 050		1 500	
- Médecins du Monde			1 000		0	
- Institut DLH barreau de Grenoble			500		0	
- L.D.H.	500		100		100	
75.4- Contrat Stendhal	6 000		3 291		2 600	
76- PRODUITS FINANCIERS			628		275	
76.1- Rémunération compte livret (2 ans)			628		275	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>87 500</b>	<b>100%</b>	<b>139 280</b>	<b>100%</b>	<b>150 075</b>	<b>100%</b>
<i>mise à disposition des locaux</i>	1 420		1 420		1 400	
<i>personnel bénévole</i>	47 465		47 465		48 000	
<b>Total général</b>	<b>136 385</b>		<b>188 165</b>		<b>199 475</b>	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 000</b>		<b>7 814</b>		<b>0</b>	

